

COMMUNE de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
COMPTE-RENDU SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 05 septembre 2019 à 9heures

Étaient présents : CHENE Bernard, CHAUVET Antoine, CHABERT Patrick, COHENDET Robert, COURT Reine, DURAND Jean-Claude, GIBERT Alain, GONTHIER Guy, PELLISSIER Jean-Marc, PITHOUD Chantal, PROVOST Patrick, REY Robert, RIVET Christian.
Absents : ANDRE J-L (procuration à COHENDET R), BONNIVARD E (procuration à GONTHIER G), TINERT M (procuration à CHAUVET A), PELLISSIER D (excusé), AVAKIAN G, BOHAN S, DE VRIES C, SORNIN F.

Le Procès-verbal de la séance du 23 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

ATTRIBUTION DES MARCHES (ABRIS BUS ET VOIRIE) : M. le Maire, après avoir rappelé au Conseil Municipal, les dossiers de consultations établis pour les projets d'abris bus et de travaux de voirie, présente les candidatures et offres reçues. Le Conseil retient à l'unanimité la proposition de LGO pour l'implantation des abris bus (76.649,90 € HT) et de EIFFAGE pour les travaux de voirie (89.001,95 € HT).

TERRAINS – ACHAT ET VENTE : Le Conseil décide à l'unanimité d'acquérir une partie de la parcelle B762 à L'Épalud pour la régularisation de l'emprise du chemin et de vendre la partie de la parcelle A1259 à Longchamp nécessaire à la stabilisation du terrain et à l'agrandissement de la terrasse (M. CHAUVET ne prenant pas part au vote).

PATURAGES DE REVERDY ET DE L'ALOUETTE : Après avoir pris connaissance des modalités du bail de location des pâturages de Reverdy et de l'Alouette, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier ces pâturages, d'une superficie d'environ 63ha47, par bail au GAEC de M. Michel MONTMAYEUR, pour un prix annuel de 920€, et approuve la convention présentée.

MEUBLES TOURISTIQUES DU ROC NOIR : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de mise en gestion des meublés touristiques du Roc Noir à la centrale de réservation de St François Longchamp Tourisme et les conditions présentées.

UTN DE LA LAUZIERE – INVENTAIRES COMPLEMENTAIRES : M. le Maire fait part au Conseil de l'avancement du dossier de l'UTN (permis d'aménager déposé en attente de pièces complémentaires), et présente le devis de MDP pour des études complémentaires (recherche des zones de dépôts des matériaux excédentaires et réalisation d'une étude d'impact pour le PA), devis de 5.660 € HT approuvé à l'unanimité.

DOMAINE SKIABLE – CONVENTION LABELLEMONTAGNE / ESF : le Conseil Municipal prend acte de la convention pluriannuelle signée entre la SA Labellemontagne et l'ESF de St François Longchamp qui définit les relations et engagement respectifs concernant l'utilisation du domaine skiable (MM. PROVOST P et PELLISSIER JM ne prennent pas part au vote).

ESPACE ASSOCIATIF DE MONTGELLAFREY – MISE A DISPOSITION SALLE COMMUNALE : M. le Maire délégué de Montgellafrey informe le Conseil de l'avancement des travaux de réhabilitation de l'ancienne fruitière et de la demande de l'ACCA qui souhaite disposer d'un local. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de mettre le bâtiment de Charrière à disposition de l'ACCA et approuve la convention présentée (M. COHENDET ne prenant pas part au vote).

DECISIONS MODIFICATIVES (BUDGET GENERAL) : les décisions modificatives présentées par M. le Maire sont approuvées à l'unanimité.

CIMETIERES COMMUNAUX – VOTE DES TARIFS : Le Conseil Municipal fixe à l'unanimité les tarifs de vente des caveaux et cavurnes (3.000 € et 4.500 € pour les caveaux et 400 € pour les cavurnes), et le tarif des concessions applicables au 01/01/2020 (concession pleine terre à 150€ et 240 €, columbarium à 400€ et 800€, caveaux à 240 € et cavurnes à 50 €).

REPLACEMENT DU VEHICULE LEGER : le contrat de location longue durée du véhicule de la Commune arrivant à expiration, le Conseil décide à la majorité (M. PROVOST s'abstenant), de prendre un nouveau contrat pour un T.Cross sur 3 ans avec possibilité de rachat en fin de contrat.

CONVENTIONS AVEC LE DEPARTEMENT (FONDANTS ROUTIERS) ET AVEC LE SDES (CEP) : après avoir pris connaissance des modalités, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention avec le Département pour la fourniture du fondant routier et la convention avec le SDES pour la mise en place du service Conseil en Energie Partagée.

PARCOURS AVENTURES : le Conseil prend connaissance de l'avancement du dossier du parcours aventures et décide de solliciter AGATE Territoires pour la mise en délégation de service public de cet équipement.

CHALET D'ALAPGE DE VALBUCHE – DEMANDE DE SUBVENTION : M. Le Maire délégué de Montaimont fait part des courriers échangés entre les services de l'Etat et l'alpagiste pour la rénovation des chalets d'alpages de Valbuche. Le Conseil décide à l'unanimité de déposer une demande de subvention dans le cadre du programme de mise en valeur des espaces ruraux.

QUESTIONS DIVERSES : Le Conseil Municipal :

- PREND ACTE du rapport annuel 2018 de l'ADMR et de SUEZ pour le service de l'eau (St-François – Montgellafrey haut),
- PREND NOTE de la suppression des régies de recettes et d'avances créées pour le Centre sportif des Longes par l'EPIC St François Longchamp Tourisme et approuve le compte de gestion 2018 de l'EPIC présenté par M. le Receveur (EPIC dissous au 31/12/2017)
- DONNE un accord de principe pour la vente de terrains pour le projet immobilier de la Pérelle,
- PREND CONNAISSANCE du montant de l'aide attribuée par le fonds de soutien pour la sécurisation du prêt Helvetix et de la subvention accordée par la Région pour le foyer de ski de fond
- DONNE son accord pour le projet de la SA Labellemontagne pour un espace détente uniquement au sommet du TS du Marquis. Une deuxième partie avec jacuzzi et sauna/hammam est à l'étude. Concernant le projet d'aire de jeux, le Conseil donne un accord de principe sur le projet situé à gauche (vers la DZ) mais demande à ce que le projet et l'implantation soient retravaillés.

Vu par Nous, Maire de la Commune de SAINT FRANCOIS LONGCHAMP, pour être affiché le 06/09/2019 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 05 août 1884.

Le Maire, M. Patrick PROVOST

